

Malte : quatrième victoire consécutive pour le Parti travailliste

Le 30 mai, les Maltais ont opté pour la « stabilité » et reconduit le Parti travailliste de Robert Abela lors des élections législatives anticipées organisées neuf mois avant la date prévue. Cette victoire a cependant été moins ample que lors du précédent scrutin législatif en 2022. Le parti travailliste l'a emporté avec un peu moins de 22 000 voix alors que son avance s'élevait à 39 474 voix en 2022. Il n'empêche : cette quatrième victoire consécutive du Parti travailliste constitue une première depuis l'instauration du suffrage universel à Malte en 1921, aucun parti n'ayant réussi jusqu'alors à le faire. Il a recueilli 51,77 % des voix et 36 sièges (soit -8 sièges par rapport au dernier scrutin législatif). Le Parti national, dirigé par Alex Borg, a remporté 44,68 % des voix et 31 sièges (-4). A noter toutefois que le parti travailliste n'a pas réussi à remporter la 13e circonscription à Gozo, l'une des plus petites îles de Malte. Selon la presse locale, c'était une première en 20 ans.

De son côté, Momentum a recueilli 1,54 % des voix, l'AD-PD 1,31 %, Aħwa Maltin 0,6 % et Imperium 0,05 %, ce qui montre que Malte reste un pays où le bipartisme prévaut et où les petits partis alternatifs ont peu de chances de s'imposer.

Robert Abela, 48 ans, a déclaré que son parti « était entré dans l'histoire » et qu'il disposait désormais d'un mandat fort du peuple pour poursuivre sa politique visant à protéger l'île des turbulences causées par le conflit en cours au Moyen-Orient voisin, qui menace Malte, pays

dépendant des importations. Le Parti travailliste avait axé sa campagne sur ses réalisations économiques depuis 2013, affirmant qu'il pouvait poursuivre sur cette voie stable. Alex Borg, le chef du Parti nationaliste âgé de 30 ans, a concédé la victoire à son rival. Le Parti nationaliste avait axé sa campagne sur le changement et la restructuration.

Ces élections marquent aussi un véritable tournant pour les femmes, puisque pour la première fois elles doublent leur score et obtiennent une représentation de 10 élues (5 pour chaque parti) alors qu'elles n'en avaient obtenu que 4 en 2022. De plus, un mécanisme de correction de la parité, introduit en 2021, prévoit jusqu'à 12 sièges supplémentaires (6 par parti) dans le cas où un « sexe sous-représenté » obtiendrait moins de 40 % des sièges au Parlement. Cette mesure de compensation pour permettre une meilleure représentation des femmes s'appliquera aux deux partis et va effectivement conduire à l'attribution de sièges supplémentaires pour les femmes au sein de la nouvelle législature.

La participation a été élevée (87,5%), en hausse de près de 2 points par rapport aux dernières élections législatives, ce qui montre que les Maltais sont très engagés dans la vie politique de leur pays et déterminés à soutenir leurs partis préférés.

Robert Abela a prêté serment en tant que Premier ministre lors d'une cérémonie à La Valette à 11 h le 1er juin.

Élections législatives à Malte

30 mai 2026

02

Résultats des élections législatives du 30 mai 2026 à Malte

Taux de participation : 87,5%

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	% de voix gagnées	Nombre de sièges
Parti travailliste (PL)	158 444	51.77%	36
Parti nationaliste (PN)	136 723	44.68%	31
Momentum	4 700	1.54%	0
Alternative démocratique/Parti Démocratique (AD/PD)	3 996	1.31%	0
Aħwa Maltin	1,845	0.6%	0
Imperium Europa	167	0.05%	0

Source : [Electoral Commission of Malta](#)

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site:

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la seule responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Fondation Robert Schuman, 2026

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.